

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVÉ**
République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 07/04/2022 Date d'affichage : 14/04/2022

Nombre de
Conseillers :
En exercice : 11

Présents : 08

Votants : 08

Le douze avril de l'an deux mil vingt-deux,
à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVÉ
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents : AMBLARD Gilles, BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, GAT Nicolas, VERNET
Sébastien, MOUTON Josiane, KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon.
Etaient excusés : SABOT Nicolas BASSET Anselme, VIDAL Carine
M. GAT Nicolas a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA CREATION D'UNE
NOUVELLE ASSOCIATION**

L'association " Chemins faisant." dont le siège est à Rochessaive a pour objet
d'entretenir et de réhabiliter les chemins de randonnées du territoire communal.

Le conseil municipal, souhaitant encourager la vie associative sur la commune, a
décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à la création d'association.

Au vu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que
la commune peut légalement aider il est proposé :

- d'accorder à l'association " Chemins faisant " une subvention exceptionnelle de 500
euros pour l'entretien et la réhabilitation des chemins de randonnées. Cette dépense
sera imputée au chapitre 6574
- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCEPTTE le versement de la somme de 500€ à l'association chemins faisant pour sa
création

AUTORISE le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres
présents.

Le Maire,
Sébastien VERNET

